

VILLE DE DIJON

Direction de la culture

Les théâtres de la ville de Dijon

Téléphone : 03 80 74 53 74

Courriel : theatres@ville-dijon.fr

Document unique de réservation des théâtres municipaux

à retourner à :

Par courrier :

Direction de la culture

Mairie de Dijon – CS 73310 – 21033 DIJON Cedex

Par courriel :

theatres@ville-dijon.fr

Théâtre(s) demandé(s) :

Date(s) demandée(s) :

Nom de l'association ou raison sociale de l'organisateur :

Adresse du siège social :

Statut juridique :

Nombre de manifestations organisées par an :

Numéro de licence d'entrepreneur de spectacles :

Numéro de SIRET:

Code APE:

Nom, adresse, n° de téléphone et qualité du représentant de l'association, ou de l'organisateur :

Titre de la manifestation :

Nature de la manifestation :

Description rapide du spectacle :

Nombre de spectateurs attendus :

Droits d'entrées prévus :

Nombre d'artistes participant à la réalisation de la manifestation :

Nombre de techniciens participant à la réalisation de la manifestation et fournis par l'organisateur :

Nombre d'agents d'accueil fournis par l'organisateur :

Fait à :

Date :

Signature :

Demande d'exonération totale ou partielle des droits de mise à disposition

Pour bénéficier d'une exonération totale ou partielle des droits de mise à disposition demandée ci-dessus, les quatre conditions suivantes doivent être remplies simultanément (délibération du Conseil Municipal du 4 juin 2014). Afin de pouvoir étudier votre demande, nous vous prions de cocher les réponses correspondant à votre situation en motivant votre réponse :

1 - Statut juridique permettant de percevoir des subventions publiques :

(sont exclues les personnes physiques et toutes les activités à caractère commercial et/ou lucratif)

- NON**
- OUI (*Joindre obligatoirement une copie des statuts*)**

2 - Majorité des activités entreprises à Dijon et/ou participant au rayonnement du territoire dijonnais :

- NON**
- OUI (*à justifier*)**

3 - Vocation culturelle et/ou philanthropique de la manifestation :

- NON**
- OUI (*à justifier*)**

4 - Intérêt local de la manifestation :

- NON**
- OUI (*à justifier*)**

Planning d'occupation de la salle

A votre arrivée, la salle est nue et nécessite impérativement les temps de montages et de réglages indispensables à la bonne conduite de votre manifestation.

Ces étapes seront adaptées en fonction des besoins exprimés dans votre fiche technique.

	Dates	Horaires	Durées
Arrivée des organisateurs			X
Arrivée des artistes			
Arrivée du personnel technique de l'organisateur			
Arrivée du personnel d'accueil de l'organisateur (accueil du public et billetterie)			
Déchargement du matériel			
Montage			
Réglages			
Répétition / Mise en place			
La veille du spectacle			
Le jour du spectacle			
Représentation 1			
Type (scolaires / tout publics)			
1ère partie			
Entracte			
2ème partie			
Représentation 2			
Type (scolaires / tout publics)			
1ère partie			
Entracte			
2ème partie			
Représentation 3			
Type (scolaires / tout publics)			
1ère partie			
Entracte			
2ème partie			
Démontage			
Chargement			
Départ de la salle			

Formulaire technique

La fiche technique de votre manifestation est indispensable à l'étude de votre demande et doit être jointe à votre dossier.

Si cette fiche technique n'existe pas, nous vous remercions de compléter le plus précisément possible le formulaire ci-dessous :

> dans tous les cas, vos demandes devront respecter les conditions d'accueil définies par la fiche technique du théâtre

Nom, adresse, n° de téléphone et qualité du responsable de la manifestation :

Plateau				
- passage jardin/cour ?	oui	non		
- tables (nombre, disposition) ?	_____			
- chaises (nombre, disposition) ?	_____			
Est-il prévu un décor ?	oui	non		
- descriptif du décor	_____			

- quel est son classement de réaction au feu ?	M1	M2	M3	Non classé

Joindre **impérativement** un plan de scène et les certificats de classement de réaction au feu des décors

Commentaires :

Lumière	
Nombre de projecteurs utilisés	_____
- sur perches (indiquer les numéros de perches)	_____
- sur pieds	_____
- au sol, sur platines	_____
- en salle, sur passerelles	_____
	Gélatines

Joindre **impérativement** un plan de feu et une fiche technique lumière

Commentaires :

Son	
- instruments utilisés	_____

- sources (CD, Minidisc, Ordinateur...)	_____

Joindre **impérativement** un plan de scène et une fiche technique son

Commentaires :

Vidéo

Les théâtres ne sont pas équipés de vidéo-projecteur ou de lecteurs vidéo

- Utilisation de vidéo lors du spectacle	oui	non
- Nombre et type de vidéo-projecteur fourni par vos soins	_____	_____
- Nombre et dimensions de l'écran fourni par vos soins	_____	_____
- Nombre et type de source vidéo fournie par vos soins	_____	_____

Commentaires :

Pyrotechnie

Type	Nombre/Quantité	Durée
- Flamme nue (50 bougie maximum)	_____	_____
- Cigarettes	_____	_____
- Fumée, Brouillard (<i>Théâtre des Feuillants uniquement</i>)	_____	_____
- Explosifs (<i>Théâtre des Feuillants uniquement</i>)	_____	_____

**Tous les effets pyrotechniques nécessitent la présence d'un service de sécurité incendie adapté.
La Direction de la culture se réserve le droit d'autoriser ou de refuser l'utilisation de tels dispositifs.**

Joindre impérativement le certificat de classement des effets pyrotechniques

Commentaires :

Installations particulières

- Régies (lumière et/ou son) installées en salle > de 4 à 18 places seront supprimées selon les théâtres	oui	non
- Catering artistes et techniciens (fourni par vos soins)	oui	non
- Merchandising/Stands/Buvette (soumis à l'accord préalable de la Ville de Dijon)	oui	non
- Vestiaires public (tenu par vos soins)	oui	non

Commentaires :

Rappel des documents à joindre à votre demande

Statuts et copie du récépissé de déclaration de l'association en Préfecture

Attestation d'assurance en responsabilité civile et risques locatifs

Fiche technique de la manifestation

Plans d'implantation (plateau / lumière / son)